



LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE **MILHAUD**

La propreté urbaine : l'affaire de tous

Actualités municipales

Le stationnement en question
P.13

Agenda

Tournoi National de
Robotique P.29

Vie associative

Le Tripot de Milhaud
P.35

Sommaire



**Actualités
municipales**
Finances



**Actualités
municipales**
Sécurité, un
engagement
confirmé

Compte rendu des Conseils municipaux P.4
Actualités municipales P.8
Dossier La propreté Urbaine P.22
Coup d'oeil dans le rétro P.27
Agenda P.30
Libre expression P.32
La vie des associations P.33
Le carnet P.39



**Actualités
municipales**
Direction le
Mexique !



**Actualités
municipales**
Rénovation
du skate
park



Dossier
La propreté
urbaine :
l'affaire de tous



**Evènements
phares**
Cinéma
Milhaud

Numéros utiles

MAIRIE	04 66 74 22 88
SECRETARIAT DU MAIRE	04 66 74 61 88
URBANISME	04 66 74 61 81
RESTAURATION SCOLAIRE	04 66 74 61 82
CCAS	04 66 74 61 83
ASSISTANTE SOCIALE	04 66 76 81 00
SERVICES TECHNIQUES	04 66 74 61 85
ESPACES VERTS	04 66 74 61 85
CENTRE SOCIO CULTUREL	04 66 74 32 47
POLICE MUNICIPALE	04 66 74 36 95
POLICE NATIONALE	17
GENDARMERIE BERNIS	17 ou 04 66 71 39 10
GENDARMERIE VAUVERT	17 ou 04 66 73 15 20
CRÈCHE HALTE GARDERIE	04 66 74 38 28
LYCÉE DE MILHAUD	04 66 74 62 10
ÉCOLE PRIMAIRE	04 66 74 22 79
ÉCOLE MATERNELLE	04 66 74 25 54

SAPEURS POMPIERS	18 ou 04 66 63 36 00
SAMU	15
SOS MÉDECIN	36 24
SOS MAIN	04 66 04 31 46
CENTRE ANTI POISONS	04 91 75 25 25
APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
DR SALABER EMILIO	04 66 74 22 91
DR PERRIER JEAN-CLAUDE	04 66 74 35 09
DR HOA GUY	04 66 74 34 72
DR BARAGNON MARC	04 66 74 10 22
PHARMACIE DE LA PLACE	04 66 74 03 40
PHARMACIE INTERMARCHÉ	04 66 74 31 77
VÉTÉRINAIRES MILHAUD	04 66 74 22 20
PRÉFECTURE DU GARD	04 66 36 40 40
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	04 66 76 76 76
LYONNAISE DES EAUX	09 77 40 94 43
ERDF URGENCES	09 72 67 50 30
GRDF URGENCES	08 00 47 33 33



M LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MILHAUD
Directeur de la publication :
 Jean-Luc Descloux
Rédacteurs en chef : Les élus de la commune
 Mairie de Milhaud
 1 rue Pierre Guérin - CS 40001
 30540 MILHAUD
 Tél. : 04 66 74 22 88
 Fax : 04 66 74 11 94
www.milhaud.fr



Crédit photo couverture : Shutterstock
Conception - réalisation - conseil éditorial :
 Barcelona & co - 8, rue de Berne
 30000 Nîmes
www.barcelona-co.fr

“...Chacun doit se sentir concerné et ne pas s'en remettre aux seules interventions de la commune...”



Nous sommes, comme le démontrent nos orientations budgétaires 2016, dans une démarche de rationalisation des dépenses grâce à laquelle, malgré les baisses importantes des dotations de l'État, le coût des rythmes scolaires et la pénalité de carence en logements locatifs aidés, nous avons pu maintenir au même niveau les taux d'imposition.

Nous avons d'ailleurs été confortés dans nos choix par la Chambre Régionale de la Cour des Comptes, qui, dans le rapport établi sur la gestion de la commune de 2009 à 2014 et face aux dysfonctionnements relevés sur le plan financier, de la commande publique et des ressources humaines, a préconisé les mêmes orientations.

Nous sommes ainsi engagés dans une recherche systématique d'économie de fonctionnement et de sélectivité de nos investissements en généralisant leur programmation pluriannuelle (gestion « en bon père de famille », on ne dépense pas plus que ce que l'on a, surtout quand l'argent n'est pas le nôtre, mais bien le vôtre).

Cela a toujours été notre choix politique et notre vision de l'avenir pour les Milhudois.

Un mot pour vous rappeler les actions en cours : travaux de mise en conformité envers l'accessibilité, qui ont démarré par le cimetière, poursuite de l'élaboration du PLU, document qui doit remplacer le POS avant mars 2017, dernière touche à la construction du gymnase avec le choix du cabinet d'architecte et de maîtrise d'œuvre, projet de la ZAC ouest dite « les Fiotes », amélioration de l'entrée ouest de Milhaud, avec le développement des modes doux et sécurisés, démarrage à la rentrée des travaux de voirie du centre historique, des parcs de loisirs à côté « du Renoir » que nous appelons parc « Van Gogh » et du site des moulins à vents.

La municipalité souhaite aussi dans ce numéro informer sur sa politique urbaine et rappeler à tous les bons réflexes.

Nous relevons le défi d'un Milhaud propre !

Les efforts, au quotidien, des services techniques et verts doivent s'accompagner d'une prise de conscience collective et d'un comportement responsable de tous. Chacun doit se sentir concerné et ne pas s'en remettre aux seules interventions de la commune dans ce domaine. C'est une affaire de fierté et de dignité !

Respectons les lois et l'ensemble des règles existantes qui régissent la vie en communauté et donnent du sens aux droits mais aussi aux devoirs de chacun.

Le civisme est l'affaire de tous !

Respectons le stationnement autorisé, la signalisation, la zone bleue, rendons les trottoirs aux piétons, en particulier aux personnes à mobilité réduite, réduisons la vitesse souvent excessive et au-delà de celle autorisée qui met en danger nos concitoyens et plus particulièrement les enfants et les personnes âgées. Les propriétaires d'animaux ne sont pas en reste ; ils doivent prendre toutes les mesures pour préserver la tranquillité des autres en matière de bruit mais aussi en matière de propreté. Trop de déjections canines jonchent régulièrement nos trottoirs, chaussées et espaces verts ! La commune a pourtant mis à disposition des distributeurs de sacs équipés de poubelles !

Et que dire des papiers, canettes, etc.

En l'absence de prise de conscience chez certains, la contravention sera de mise.

Je vous donne rendez-vous aux nombreuses manifestations organisées au cours des prochaines semaines et vous souhaite bonne lecture.

Chaleureusement
Jean-Luc Gilson

Maire de Milhaud
Vice Président Nîmes Métropole

Compte rendu

des conseils municipaux

EXTRAITS DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux est consultable sur le site

www.milhaud.fr

Séance du 25 janvier 2016

AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2016

Afin d'assurer une continuité de fonctionnement des services comme lors des exercices précédents les dépenses d'investissement sont autorisées dans la limite synthétisée suivante :

Chapitre libellé nature	Crédits ouverts en 2015 (BP+BS+DM) sauf RAR en euros	25% Montant autorisé avant le vote du BP 2016 en euros
20 immobilisations incorporelles	52 000,00	13 000,00
204 immobilisations d'équipement versées	11 651,00	2 912,75
21 immobilisations corporelles	655 518,00	163 879,50
23 immobilisations en cours	10 000,00	2 500,00
Total des dépenses d'équipements	729 169,00	182 292,25

Décision approuvée à la majorité.

CRÉATION DU BUDGET ANNEXE POUR LE PERMIS D'AMÉNAGER « LE PARVIS DU GYMNASÉ »

Dans le cadre du projet d'aménagement de parcelles supportant le gymnase et l'opération de logements locatifs sociaux, la commune doit réaliser des études et des travaux pour aménager les deux lots prévus répartissant la surface de plancher.

Les opérations comptables sont constatées dans un budget annexe « le parvis du gymnase - permis d'aménager ».

Décision approuvée à la majorité.

FIXATION DU TARIF DES NOUVELLES CASES FUNÉRAIRES DU COLUMBARIUM DU CIMETIÈRE COMMUNAL

La construction de 10 cases supplémentaires aménagées sur l'existant est programmée pour ce début d'année 2016. Les tarifs de ces nouvelles cases funéraires au columbarium sont fixés à 756 € TTC.

Décision approuvée à l'unanimité.

ACHAT DE PARCELLES DE TERRAIN AU LIEU-DIT « PIED NIEUX » CADASTRÉES SECTION AC N°410, 411, 412, 420, 423, 424, 432

Acquisition au prix de 7 500 € et 900 € de frais d'acquisition au profit de la SAFER de 7 parcelles au lieu-dit « Pied Nieux » pour un total de 2 ha 68 a 35 ca.

Décision approuvée à l'unanimité.

FIXATION DU TARIF DU SPECTACLE DE « LA MANADE DES GENS HEUREUX - 2 » PAR LA COMPAGNIE 221B

Tarif unique des places à 8 € à partir de 12 ans pour le spectacle « La manade des gens heureux - 2 » écrite par Benoît LABANNIERE, Pierre DU TREMBLAY et Philippe FRANCOU le samedi 19 mars 2016 à 20h45 à la Salle des Fêtes.

Décision approuvée à la majorité.

FIXATION DU TARIF DE L'EMPLACEMENT LORS DE L'ORGANISATION DE LA 2^{ÈME} ÉDITION DU SALON « LE JARDIN À PORTÉE DE TOUS »

Organisation de la deuxième édition du salon « Le jardin à portée de tous » le samedi 9 et le dimanche 10 avril 2016 à la Salle des Fêtes.

Montant de la participation pour la durée du salon à 40 € pour un stand de 20 m² à l'intérieur de la salle des fêtes ou pour un stand de 30 m² à l'extérieur.

Décision approuvée à la majorité.

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Les Contrats Uniques d'Insertion (CUI) ont pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi ;

Renouvellement des Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour une durée de un an pour une durée hebdomadaire de 20h pour l'un des contrats et de 25h pour l'autre.

Décision approuvée à l'unanimité.

Séance du 22 février 2016

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES DE LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

La Chambre Régionale des Comptes de Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées a communiqué le 3 février 2016 son rapport d'observations définitives relatives à la gestion de la commune sur la période 2008-2014.

Le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes est consultable sur le site de la commune.

Pas de vote sur ce rapport ; simple information.

RÈGLEMENTATION DE L'AFFICHAGE LIBRE SUR LA COMMUNE

En agglomération, l'affichage doit être réglementé dans un souci de salubrité et de préservation de l'environnement. Un affichage

disparate et anarchique des manifestations se déroulant sur le territoire de la commune dégrade la qualité du paysage urbain.

Un emplacement doit être prévu et organisé pour permettre l'affichage d'opinion et la publicité relative aux associations sans but lucratif.

L'installation de supports d'affichage est réglementée dans la commune de Milhaud.

Le présent règlement est consultable sur le site de la commune.

Décision approuvée à l'unanimité.

TARIF FORFAITAIRE D'ENLÈVEMENT ET DE NETTOYAGE DES AFFICHAGES SAUVAGES ILLICITES

Les bénéficiaires d'affichage illégal, dès lors que celui-ci est effectué hors des emplacements désignés par la commune, ou proscrits comme le sont les affichages commerciaux, devront

supporter les frais d'enlèvement et de nettoyage correspondants.

Un forfait de 90 euros par site d'affichage illégal sera facturé au bénéficiaire ou afficheur dans les cas suivants :

- tout affichage commercial quelque soit le site,
- tout affichage associatif et/ou d'opinion hors des panneaux autorisés,
- tout affichage n'ayant pas été retiré par le bénéficiaire dans le délai prévu aux articles 7 et 8 du règlement d'affichage municipal.

Le forfait sera majoré de 25% pour intervention ou mobilisation du personnel les samedis et de 75% pour intervention les dimanches et jours fériés.

Décision approuvée à l'unanimité.

Séance du 22 mars 2016

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2016

Les communes de plus de 3500 habitants ont obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget quelques semaines précédant l'examen de celui-ci par l'assemblée municipale.

Le DOB est consultable sur le site de la commune.
Pas de vote pour ce rapport ; simple information.

CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DES RECETTES PUBLIQUES LOCALES - TIPI REGIE -

Dispositif TIPI Régie permettant aux usagers des collectivités adhérentes de payer par carte bancaire la restauration scolaire, la garderie du matin et du soir, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, les Temps d'Activités Périscolaires et l'étude surveillée.

Décision approuvée à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DANS LE CADRE DE LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE AUPRÈS DE MADAME FRANÇOISE DUMAS, DÉPUTÉE DE LA 1^{ÈRE} CIRCONSCRIPTION DU GARD

Pour financer l'installation des jeux extérieurs dans les écoles maternelle et élémentaire ainsi que dans le parc de l'impasse de la Camargue, dont le coût est estimé à 23 750 € HT - 28 500 € TTC, une aide exceptionnelle de 15 000 € a été sollicitée.

Décision approuvée à l'unanimité.

FIXATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES ET ESPACES MUNICIPAUX

ANNULE ET REMPLACE LES DÉLIBÉRATIONS N°2011-02-008 DU 08 FÉVRIER 2011 ET N°2011-12-071 DU 13 DÉCEMBRE 2011

Actualisation des tarifs de toutes les salles et espaces pouvant être loués sur la commune - salle

Compte rendu des conseils municipaux

des fêtes, arènes, coursives des arènes, platanettes – selon la catégorie du demandeur et en prenant compte de leur coût de fonctionnement, d'un montant de caution et d'un forfait pour le ménage/nettoyage.

Les tarifs actualisés sont consultables sur le site de la commune.
Décision approuvée à la majorité.

REGLEMENT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Conformément à la loi, et afin de garantir de la bonne utilisation et du partage des espaces publics qui permet ainsi d'assurer un espace à vivre de qualité pour tous,

il convient de réglementer l'occupation du domaine public sur le territoire de la commune soit ponctuellement, lors de manifestations (animations, vide-greniers, etc.) ou de la mise en place d'un échafaudage, d'une benne sur le trottoir lors de travaux privés, soit à plus long terme pour les terrasses de commerces par exemple.

Le présent règlement est consultable sur le site de la commune.
Décision approuvée à l'unanimité.

FIXATION DES TARIFS ANNUELS DES DROITS ET REDEVANCES DIVERS

ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉ-

RATION N°2016-06-038 DU 29 JUIN 2010

Pour appliquer les dispositions du règlement d'occupation du domaine public de la commune, il convient, pour chaque type d'occupation privative, de fixer les tarifs annuels des droits et redevances divers, notamment le prix des photocopies et reproductions à l'unité, les interventions des services municipaux (techniques, propreté voirie, espaces verts) facturables aux tiers ainsi que les activités ou attractions pendant ou hors fête votive.

Les nouveaux tarifs sont consultables sur le site de la commune.
Décision approuvée à la majorité.

Siret : 494 831 480

SUD - TECH



Informatique



Téléphonie

Professionnels et Particuliers
Vente et Services

Tél : 04 66 57 47 18 - Site : <http://sud-tech.fr>
46 route de Nîmes - 30540 Milhaud



Temps fort

Actualités municipales

Finances

Une gestion rigoureuse

Plus que jamais, la commune poursuit deux objectifs prioritaires :

- une politique d'investissements dans des projets qui préservent la qualité de vie et qui confortent les équipements existants,
- une politique de gestion rigoureuse et de contrôle de la fiscalité, soucieuse de préserver au mieux les ménages, la réussite scolaire de nos enfants, le soutien aux personnes fragiles, tout en dégageant les marges de manœuvre nécessaires aux actions à mener.

L'équipe majoritaire travaille en permanence à la recherche d'économies et à une meilleure gestion des dépenses publiques.

Les services optimisent les contrats de prestation, lancent des marchés publics régulièrement et s'assurent, par une mise en concurrence régulière des fournisseurs et des différents prestataires, de payer le meilleur prix.

Maîtriser les dépenses de fonctionnement, cibler les économies sur les dépenses compressibles et dégager des marges pour l'entretien courant des bâtiments et des installations reste la priorité.

Diminution de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat

Comme toutes les communes, Milhaud enregistre une diminution drastique de la dotation globale de fonctionnement qui lui est versée par l'Etat dans le cadre de la participation des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes de la France.

Ces dotations représentent la principale recette de fonctionnement de la commune. Elles sont essentielles au financement de ses services et à l'investissement.

Les dotations notifiées en 2016 subissent une baisse pour la qua-

La municipalité réaffirme sa volonté de maintenir les taux de fiscalité cette année encore.

Toutes les opérations ne seront lancées que si les financements (fonds propres et subventions) constituent une part substantielle du coût global, pour limiter le recours à l'endettement.

EN CONCLUSION

Si 2014 a été l'année de notre prise de fonction et de la découverte des différents dossiers, et 2015 celle des décisions importantes à prendre pour le redressement de la gestion de la commune, 2016 sera l'année de l'application de ces dites décisions.

Il faut composer avec la baisse significative des dotations, les obligations en matière de Loi SRU (Solidarité et au Renouvellement Urbain), les nouveaux rythmes scolaires, mais aussi résoudre les dysfonctionnements que nous avons pu remarquer tout au long des deux premières années de notre mandature et continuer notre programme pour lequel les Milhudois nous ont élus.

Comme 2014 et 2015, nous continuerons à tenir les finances avec rigueur.

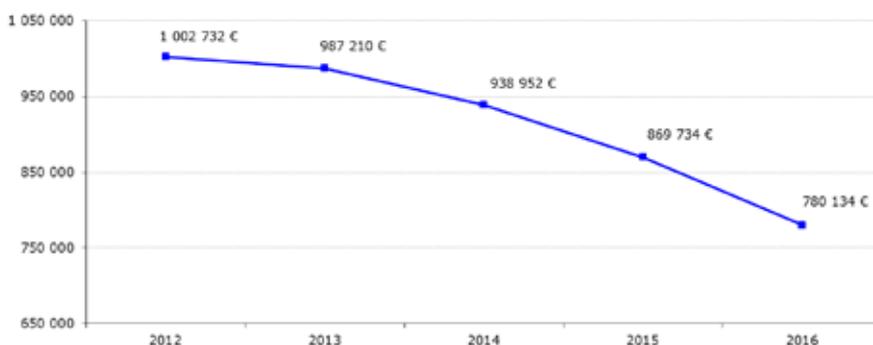
trième année, ce ne sont pas moins de 89 600 € de recette en moins par rapport à 2015 soit encore une baisse de 11,50 %.

Au total, la collectivité entre 2013 et 2016 aura perdu 222 598 € de recettes

qu'elle ne peut pas compenser.

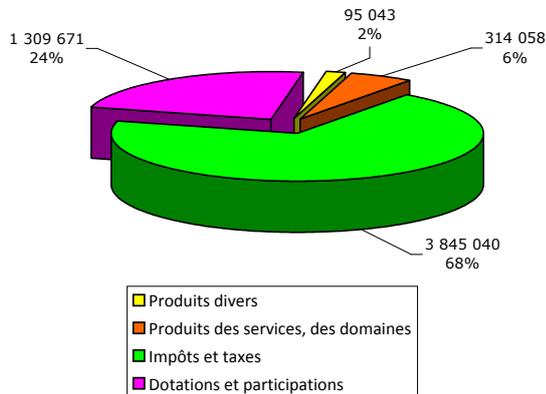
Dans le cadre de son plan d'économie, l'Etat a décidé de réduire les dotations aux collectivités de 30 % sur la période 2014 - 2017.

Diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement 2012-2016

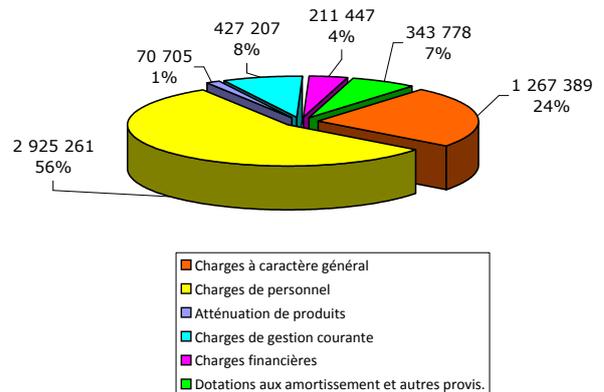


Recettes et dépenses de fonctionnement 2015

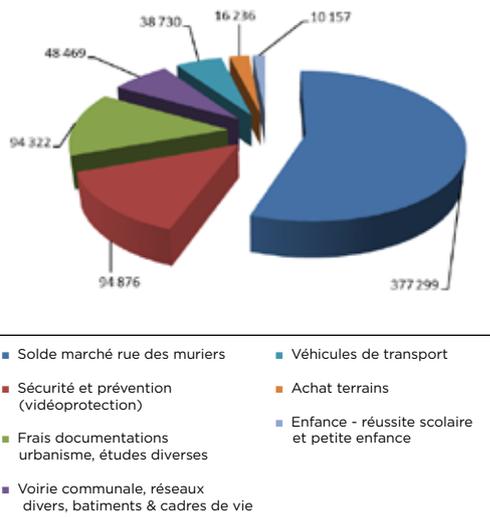
Les recettes de fonctionnement 2015



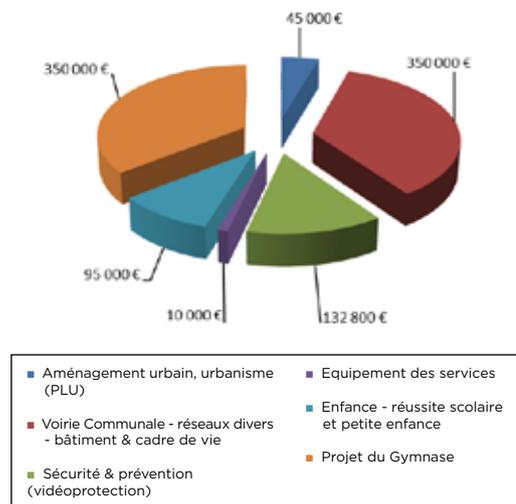
Les dépenses de fonctionnement 2015



Investissements 2015

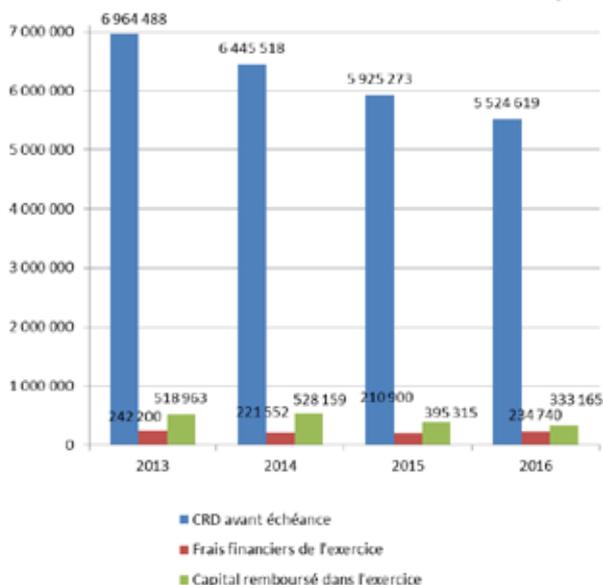


Projets investissements 2016



Remboursement de la dette

Evolution de la dette sur la période 2013-2016



Fiscalité locale

La commune entend poursuivre son objectif de stabilité fiscale, afin de ne pas alourdir la pression fiscale sur les ménages.

	Taxe d'habitation	Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur le foncier non bâti
Bases notifiées 2016	7 298 000	5 237 000	67 800
Taux 2016	14,71%	26,12%	62,90%
Recettes prévisionnelles	1 073 536	1 073 536	42 646
Total	2 484 086		

La commune trouvera les marges nécessaires au fonctionnement et aux investissements dans un plan d'économie générale.

Prévention

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Soyez prévoyant

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

Soyez vigilant

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez

vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez à la brigade de gendarmerie de Bernis tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

Ne commettez pas d'imprudence

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Avant de partir en vacances

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne

de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent pareil. De même, il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Opération tranquillité vacances



Vous pouvez signaler votre absence à la police municipale ou à la gendarmerie de Bernis. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

En cas de cambriolage

Prévenez immédiatement la police municipale ou la brigade de gendarmerie de Bernis.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements,...).

Avant l'arrivée des forces de l'ordre

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre
- interdisez l'accès des lieux.

Une fois les constatations faites

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (changement des serrures, réparations...).

Déposez plainte à la brigade de gendarmerie de Bernis, en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

Les numéros utiles : Composez le 17

- **Opposition carte bancaire :**
0 892 705 705
- **Opposition chéquier :**
0 892 68 32 08
- **Téléphones portables volés :**
SFR : 10 23
Orange : 0 800 100 740
Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Source : <http://www.interieur.gouv.fr>

Civisme et Sécurité

Sécurité, un engagement confirmé

La politique de sécurité menée par la municipalité tient le cap.

Un nouveau policier a été recruté pour renforcer notre Police Municipale. Il devrait prendre ses fonctions au mois de juillet 2016.

Ce qui porte son effectif à 6 gardiens.

Pour renforcer la chaîne d'alerte entre les référents et les habitants des secteurs, nous souhaitons que des correspondants de quartier travaillent en binôme avec les référents de leur secteur.

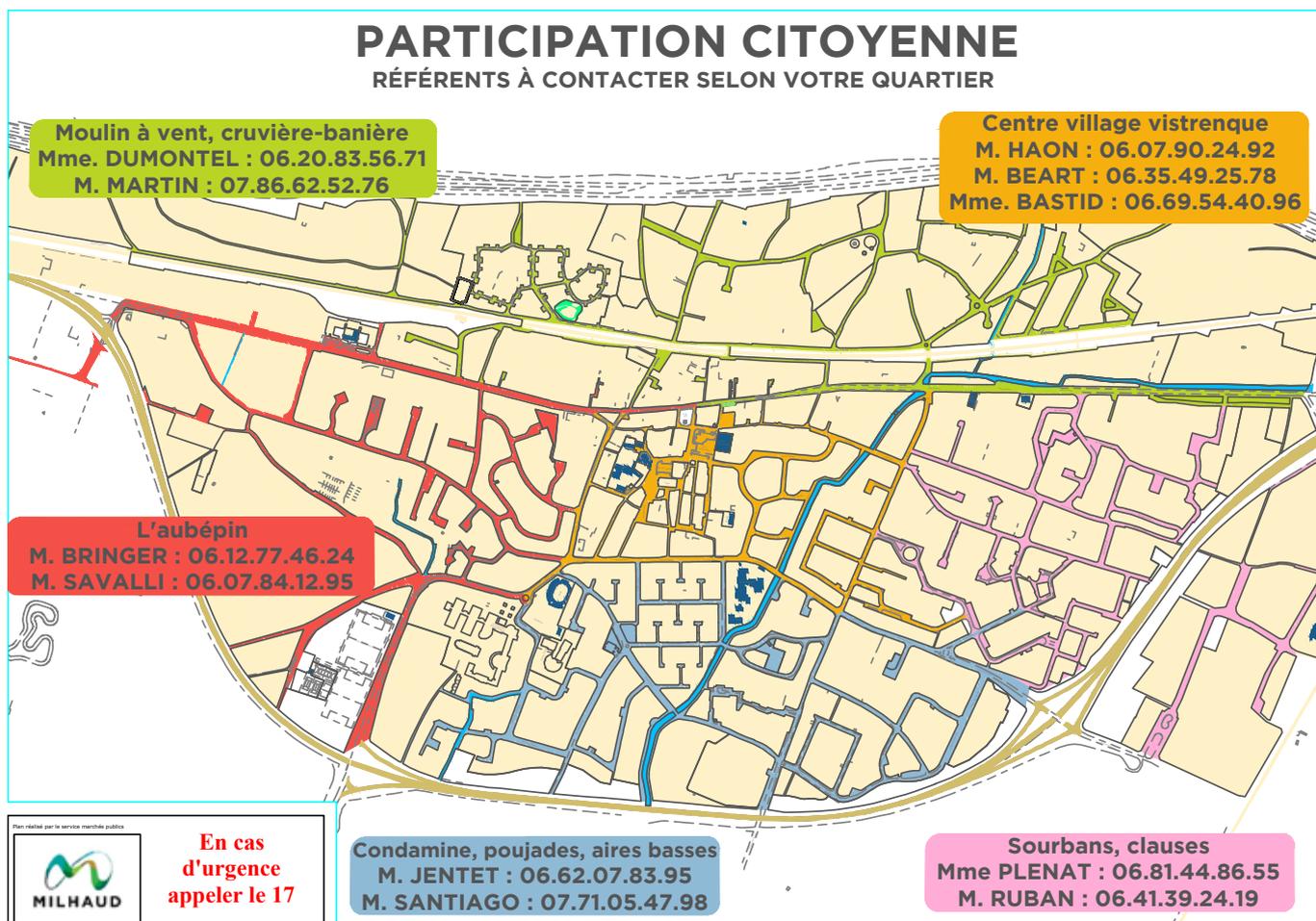
Si vous souhaitez participer à cette action de vigilance collective, nous vous invitons à prendre contact avec

les référents de votre secteur qui enregistreront directement votre candidature.

La vidéo protection urbaine

Sur les 25 sites identifiés sur la commune pour l'implantation de notre système de vidéoprotection, 8 caméras ont été installées et sont en service. 7 autres les compléteront d'ici à la fin de l'année.

Une nouvelle signalétique sera installée aux entrées de Milhaud.



Nous vous rappelons les coordonnées de votre référent suivant votre secteur géographique. N'hésitez pas à prendre contact avec lui en cas de besoin et pour lui signaler vos périodes d'absence.

Le stationnement en question



Le stationnement dans les rues et sur les places reste toujours problématique. Respectez les règles en vigueur. Sauf indication contraire ou emplacements spécialement prévus à cet effet, les véhicules doivent stationner sur la chaussée et non pas sur les trottoirs. Dans le cas contraire, les piétons sont dans l'obligation d'emprunter à leur risque la chaussée, ce qui est inacceptable. C'est un principe élémentaire de sécurité. Nous vous demandons d'y veiller ne serait-ce que pour faciliter les déplacements des enfants, des personnes âgées ou à mobilité réduite.

Radicalisation

RADICALISATION VIOLENTE ENRÔLEMENT DJIHADISTE

FAMILLES, AMIS, **AGISSEZ SANS ATTENDRE**

Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation
N° Vert 0 800 005 696

STOP-DJIHADISME.gouv.fr

BRICO MARCHÉ
 Pouvoir tout faire **Moins cher**

Décoration Bricolage Matériaux Jardin Animalerie

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE DES AVANTAGES PLEIN LES MAINS

MON NOUVEAU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ, MES PRIVILÈGES EN PLUS !

• D'AVANTAGES • DE LIBERTÉS

AVEC MON PROGRAMME DE FIDÉLITÉ, JE BÉNÉFICIE TOUTE L'ANNÉE :

- d'offres spéciales réservées jusqu'à 35% sur les animations commerciales et les opérations de déstockage.
- de promotions symbolisées par le sigle "avantage carte"
- encore plus de remises pour réaliser tous mes projets.

FESTIVAL DE PRIX BAS POUR TOUT L'ÉTÉ

ÉLECTRICITÉ • TONDEUSE AUTOPORTÉE, TRACTÉE, POUSSÉE

PEINTURE • DÉCORATION • RIDEAUX...

OUTILLAGE • CIMENT • MORTIER • PLACOPLÂTRE

SANITAIRE • PLOMBERIE

PORTES MENUISERIES ESCALIERS... • POÊLES, CHAUFFAGE CHAUFFE-EAU

BARBECUE • ABRIS DE JARDIN • MOBILIER • TRONÇONNEUSE TAILLE-HAIE CISELLE

NOUVEAUX RAYONS NOUVELLES GAMMES

MTD BOSCH legrand KUNZNER SKIL SUPRA INVICTA

AUBENAS
 Zone Ponson Moulon
 04 75 89 81 60

VAISON-LA-ROMAINE ST-ROMAIN-EN-VIENNOIS
 Route de Nyons
 04 90 36 31 22

VALRÉAS
 Route d'Orange
 04 90 37 48 00

Photos non contractuelles.

Solidarité

Courir solidaire



Parce que le sport est un outil contre l'exclusion et qu'il est synonyme d'ouverture d'esprit, de dialogue et de tolérance, la municipalité, soucieuse de nouer du lien social, propose des points

de rdv pour tous les Milhaudois qui souhaitent ne pas courir seuls.

L'objectif est de partager un moment sportif avec ceux qui sont animés par une même passion : la course à pied.

Notre commune propose de nombreux lieux agréables pour pratiquer la course à pied, tels que le stade municipal, la plaine et la garrigue. Des groupes de différents niveaux sont organisés, des horaires de rdv, selon les disponibilités de chacun, et des parcours kilométrés sont définis.

Les inscriptions sont toujours ouvertes.

Pour plus de renseignements : www.milhaud.fr ou contactez l'accueil de la mairie.

Milhaudoises et Milhaudois à vos baskets !

Semaine bleue, du 10 au 15 octobre 2016

Inscription du 1^{er} au 30 septembre 2016.

Le détail des activités proposées sera précisé dans un flyer. Il sera distribué dans vos boîtes aux lettres courant Août.

Consultez aussi le site de la ville.

CCAS

66% de mon don est déductible de mes impôts

BULLETIN DE DON



OUI
je soutiens
les actions de mon
**centre communal
d'action sociale**

par un don de :

- 10 € 20 € 30 € 40 € 50 €
 100 € autre montant : €

Je règle le montant de mon don
par chèque à **l'ordre du Trésor public**
à adresser au CCAS de ma commune
ou à défaut à la Mairie pour le CCAS.

Mes coordonnées :

M M^{me} M^{lle}

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Fait le :

Signature :

Un reçu fiscal me sera envoyé.

Éducation

Les repas de nos enfants

Les deux restaurants scolaires de la commune servent en moyenne 270 repas par jour. Les repas sont confectionnés à la cuisine centrale d'Elior à Lunel, depuis janvier 2016.

Ce prestataire a été choisi d'après des critères importants : il doit élaborer des menus équilibrés

pour les enfants et travailler avec des boulangers milhautois.

Pour que les parents sachent ce que les enfants mangent, les menus sont affichés au bureau restauration scolaire, dans les restaurants scolaires, sur les panneaux d'informations placés devant les écoles et

consultables par internet sur www.milhaut.fr.

Coût des repas (2015)

- 3 € : pour les résidents milhautois
- 5 € : pour les non-résidents milhautois

Direction le Mexique !



Le jeudi 10 mars, c'était la fête au restaurant scolaire.

Des affiches, des dessins, des ballons verts et rouges et un repas dédié à ce pays avec du « chili con carne », sur fond de musique mexicaine, ont mis une ambiance festive et de la bonne humeur pendant la pause méridienne. Tout cela grâce au traiteur Elior, à l'initiative de cette animation, et surtout grâce à notre équipe municipale présente tous les jours pour servir les enfants : Chantal, Hélène, Rosalie, Rachida et Nathalie.

Avec les costumes et les animations, ce temps méridien fut un vrai temps de fête mexicaine pour les enfants.

Artistes en herbe



Depuis le mois de décembre, vous pouvez voir dans la vitrine de la mairie les œuvres des enfants inscrits aux TAP ou à l'ALSH.

Ces petits artistes en herbe travaillent pendant les TAP ou l'ALSH avec les animateurs : Magali, Menouer, Chloé, Jocelyn, Maud, Guy, Annie et Mélanie, pour vous offrir des vitrines qui changent régulièrement selon les saisons et les envies des enfants.

N'hésitez pas à venir admirer leurs créations et surtout féliciter les artistes !

Carnaval de la petite enfance



Le lundi 21 mars, sur la place Neuve, les enfants inscrits à la crèche « Les Petits Bouchons », avec leurs frères et sœurs, et ceux gardés par les assistantes maternelles de Milhaud, ont fêté le carnaval sur le thème des animaux.

Des chats, des abeilles, des vaches, des oiseaux... se sont jetés des confettis sur fond de musique et de bonne humeur, tout cela encadré par la police municipale, les agents de la crèche et les assistantes maternelles.

Carnaval de la FCPE

Le samedi 9 avril, accompagnés par le groupe ZANGAO, les parents et les enfants étaient déguisés pour le « carnaval des couleurs » organisé par l'association des parents d'élèves FCPE.

Le cortège est parti du boulo-drome, en passant par la maison de retraite « les Jardins de Médicis », pour arriver sur la place Neuve où les enfants ont pu danser sous une pluie de confettis.

Le cortège s'est ensuite rendu dans la cour de l'école élémentaire pour partager un repas convivial sous un ciel ensoleillé.

Tous les fonds récoltés iront aux deux écoles de la commune.



Cross de l'école élémentaire

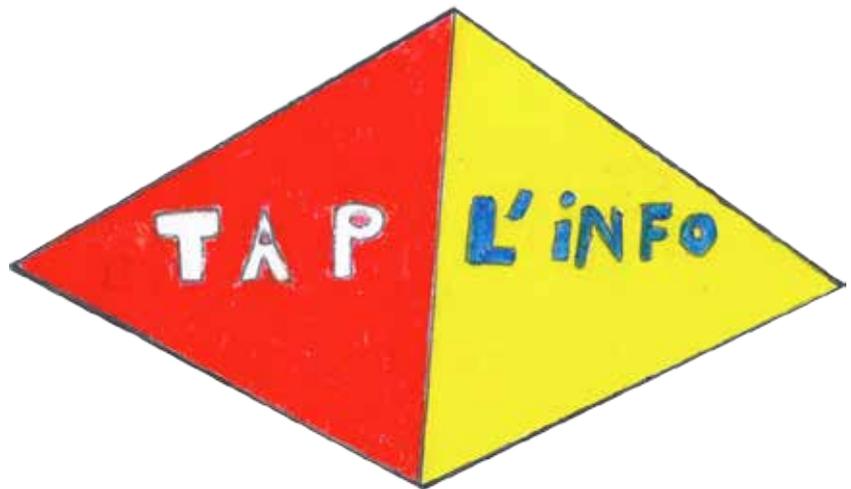
Le 25 mai 2016 de 9h à 11h30 au stade, ce sont près de 370 enfants qui participeront au cross de printemps de l'école élémentaire.

Rendez-vous nombreux pour les encourager.

Les petits reporters

À l'école élémentaire, les mardis et vendredis, lors des Temps d'Activités Péri-scolaires, les enfants de CM1/CM2 deviennent de véritables reporters, avec leur journal « TAP l'info ».

Ce journal est composé de photos, d'interview, d'articles et de blagues. Des exemplaires sont disponibles au bureau restauration scolaire.



Préinscriptions scolaires

Nous invitons les Milhadois à venir, dès aujourd'hui, inscrire leurs enfants à l'école maternelle et à l'école élémentaire au bureau restauration scolaire : 3 rue Pierre Guérin.

Les parents souhaitant en plus inscrire leurs enfants à l'accueil, aux TAP, à l'étude surveillée ou au restaurant scolaire pour la rentrée 2016, pourront à partir du mois de juin, remplir un dossier d'inscription et les fiches navette qui sont à

retirer au bureau restauration scolaire ou en le téléchargeant sur www.milhaud.fr.

Aucune demande d'inscription aux activités péri-scolaires ne sera acceptée sans ce dossier complété des pièces justificatives demandées.

Ouverture du bureau restauration scolaire :

En période scolaire : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de

14h à 18h. Fermeture le mercredi après-midi.

Du lundi 11 juillet au mercredi 13 juillet : de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Du mardi 16 août au vendredi 19 août : de 7h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Le bureau restauration scolaire est fermé du 14 juillet au 16 août.

Loisirs

Passeports été 2016

Destination sorties entre amis !

Restos, ciné, bowling, laser game, karting, accrobranche, squash, piscine, expos, bons d'achat...

Vous souhaitez faire bénéficier votre enfant d'activités de loisirs et de découverte sur l'agglomération nîmoise, durant la période estivale en lui permettant de se réunir entre amis, de partager des moments forts et développer son autonomie ?

La solution : le passeport été 2016 qui sera en vente début juin pour les jeunes de 13 à 23 ans résidant à Milhaud au prix de 26 €.



Renseignements : Pôle scolaire au 04 66 74 61 82

Travaux de voirie et entretien

Rue et impasse de l'Aramon, rue et impasse des Saules, rue des Lauriers



Nîmes Métropole renouvelle les branchements d'eau potable ; au total 70 branchements ont été repris pour le secteur rue de l'Aramon – rue des Saules.

La canalisation d'eau potable de la rue des Lauriers est entièrement renouvelée.

Le chantier a été conçu pour minimiser l'impact sur la circulation à proximité de l'école maternelle et sur l'accès au cœur du village.

Ces travaux sont totalement pris en charge par Nîmes Métropole dont c'est la compétence pour un coût de 155 000 € TTC.

Entretien de la crèche

En début d'année, les problèmes d'humidité de la crèche ont été résolus par la reprise de l'étanchéité du mur périphérique et la réalisation d'une bande cimentée permettant l'évacuation des eaux pluviales. Coût pour la commune : 3 770 € HT.

L'adoucisseur de la crèche a été changé pour 1 900 € HT.

Entretien du chauffage

Le chauffage de l'école élémentaire et du centre socioculturel ont été remis aux normes ; ces travaux étaient nécessaires pour améliorer ses performances et éviter des accidents.

Coût pour la commune : 30 000 € TTC.

Cabines téléphoniques

Dans le cadre de la Loi Macron, qui prévoit que toutes cabines téléphoniques soient démantelées, nous avons sollicité l'opérateur Orange pour qu'il intervienne sur la commune où les deux cabines restantes (angle rue de la Gare/route de Montpellier et route de Nîmes sur le pont de la Pondre) étaient essentiellement un support d'affichage sauvage et de nuisances de toutes sortes.

Entretien des bâtiments communaux

Bon nombre de toitures de nos bâtiments communaux sont en très mauvais état et doivent être rénovées.

Un plan de réfection a été mis en place : la réparation des

toitures des écoles élémentaire et maternelle, du dojo (salle Bruno Sérafini), de la Police Municipale et des classes des TAP, ainsi que celle du centre socio culturel et du nouveau bureau des services techniques,

débutera pendant les vacances d'été.

Compte tenu du coût estimatif des travaux (41 000 € HT), un appel d'offre sera lancé.

Travaux de mise en accessibilité

L'Agenda D'Accessibilité Programmé (AD'AP) a été déposé par la commune le 29 septembre 2015 pour la mise en conformité de ses Établissements Recevant du Public (ERP) et Installations Ouvertes au public (IOP). Le coût total des travaux s'élève à 683 325 € TTC. Leur réalisation est envisagée sur une durée de 9 ans.

La première année (2016) ce sont 73 150 € TTC de dépenses qui seront engagées principalement au niveau de l'école élémentaire, de la crèche, du dojo, de l'Église, du Temple, des arènes et du cimetière.

Les travaux d'accessibilité relatifs à la voirie, les aménagements des espaces publics et les points d'arrêt des bus seront traités suivant le plan pluriannuel d'investissement chaque fois que la rénovation des rues du village sera programmée.

La mise en accessibilité des ERP privés (locaux utilisés par les professionnels et les professions libérales) a déjà fait l'objet de la part de la municipalité

d'une information au sujet de la procédure à suivre dans le BM de juin 2015.

Les actions nécessaires et les solutions alternatives devant être recherchées par les professionnels restent de leurs compétences, ce qui peut représenter dans bien des cas un parcours difficile, sans compter les sanctions qu'ils peuvent encourir en cas d'absence non justifiée de projet d'Agenda D'Accessibilité Programmée ou de non-respect des règles d'accessibilité.

Face à ces contraintes, les consultants experts, telle l'association "ADAPTÉ" qui a organisé en début d'année à Milhaud, une réunion publique d'information, proposent à ceux qui le souhaitent un accompagnement dans les démarches à entreprendre qui vont de l'établissement de l'AD'AP jusqu'à l'exécution des travaux de mise en conformité de leurs locaux.

Rénovation du skate park



Nous avons redonné vie au skate park en faisant fabriquer et installer, par nos agents, deux modules, en concertation avec leurs utilisateurs. Un troisième module est en cours de préparation.

Coût estimé pour la commune : 800 €.

Urbanisme

PLU

Une étude paysagère est prévue sur la commune de Milhaud. Elle doit être intégrée dans le projet d'aménagement et de développement durable. Elle nous permettra d'élaborer le plan d'aménagement urbain avec ses zones et la réglementation correspondante, en cohérence avec notre vision du Milhaud des 15 prochaines années **sans compromettre le futur.**

Cette étude part d'un constat accablant : l'urbanisation foudroyante à partir des années 70 qui s'est déroulée sur les 30 années suivantes, a détruit ce que les nouveaux Milhaudois (4000 personnes environ) cherchaient en s'installant dans une commune péri-urbaine : vie apaisée, ruralité, convivialité, proximité des espaces naturels etc. Tout n'est pas perdu. Nous passons à côté de richesses que nous ignorons et qu'un regard

extérieur professionnel exercé peut dénicher.

Certes la commune n'a pas de monuments classés. Mais, elle a encore dans son centre historique une typologie architecturale qui identifie sa nature languedocienne et révèle son passé agricole. Ce passé a modelé un art de vivre méditerranéen qui tend malheureusement à s'estomper.

Il faut conserver et mettre en valeur les immeubles remarquables, et restaurer ce qui peut encore l'être. Il faut l'ouvrir à tous les habitants de la commune en diminuant la pression automobile qui règne dans le centre, en partageant les espaces boisés existant dans le bourg, en créant des voies de promenade accueillantes, des îlots et des chemins de verdure. Il faut rendre les trottoirs aux piétons et refaire, des places du centre, des lieux de rencontre.

Les résidents des lotissements qui ceignent le centre, doivent pouvoir accéder aux pôles d'activité (écoles, mairie, poste, commerces, banques, cabinets médicaux, lieux de culte, arènes) par des moyens de circulation doux. C'est à ce prix que les commerces de proximité pourront renaître. Il faudra réapprendre à n'utiliser sa voiture que pour des déplacements hors de la commune.

Notre tâche dans le cadre du PLU, sera donc de proposer la réglementation pour les futures autorisations d'urbanisme permettant de restaurer le patrimoine matériel architectural du cœur de ville et immatériel, un art de vivre méditerranéen, respectueux de la mixité sociale.

Il faudra faire partager ces objectifs par les Milhaudois.

Habitat aidé

Notre programme de constructions de logements aidés, établi avec des partenaires publics et privés, va nous permettre de nous libérer de la tutelle de la préfecture dans les 2 années à venir.

En récupérant notre droit de préemption, nous pourrions retrouver notre autonomie et orienter la production des logements aidés en réhabilitant les bâtiments anciens du cœur historique, avec des propriétaires résidents ou bailleurs. L'ouverture à l'urbanisation des dernières réserves foncières (ZAC sud-ouest) nous fera sortir de la carence en respectant les quotas obligatoires (25% minimum).

ZAC Sud-Ouest

Notre objectif est de faire de l'entrée ouest de la commune une vitrine et une invitation à la découverte. Une architecture harmonieuse, des voies structurantes, des espaces verts, des ouvertures vers les zones naturelles, des aménagements favorables aux déplacements doux et sportifs figureront dans le cahier des charges.

Nous souhaitons y accueillir de futurs propriétaires tentés par l'habitat participatif. « Nous nous hâtons avec lenteur » dans une zone soumise à plusieurs contraintes (risque inondation, protection de la nappe phréatique), sans aucun droit à l'erreur.

Environnement

Objectif zéro pesticides dans notre commune

La réduction de l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries est un enjeu important pour la préservation de notre ressource en eau (captage sur la commune au stade), la biodiversité et la

santé de tous.

Nous avons mis en place un plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires qui prévoit des solutions alternatives à l'emploi des pesticides chimiques : désherbage préventif (paillage

ou utilisation de plantes couvrantes) ou curatif (mécanique, thermique), solutions plus onéreuses mais qui limitent les risques sanitaires et environnementaux.

Personnel

Bienvenue au nouveau Directeur des Services Techniques



Depuis le 1^{er} mars 2016, Monsieur Pascal DIAZ a rejoint la commune de Milhaud en qualité de Responsable des Services Généraux (Techniques et Verts) au grade de Technicien Principal de 1^{ère} Classe.

Il assure également les missions de coordination en matière de sécurité et protection de tous les projets concernant les bâtiments et la voirie de la collectivité.

Monsieur DIAZ a intégré la Fonction Publique Territoriale, en 1990, dans la commune de Langlade. Puis, celle d'Uchaud où il a assuré, durant 13 années, la Direction des Services Techniques.



Site du Pont du Gard
Renseignements grand public : 04 66 37 50 99 - Site Internet : www.pontdugard.fr



Dossier

La propreté urbaine : l'affaire de tous

La propreté urbaine est une préoccupation majeure pour la municipalité qui entend s'appuyer sur le soutien et le civisme de tous les Milhadois. La propreté de la voie publique et des espaces implique une responsabilité partagée.

Chacun par son comportement peut préserver et améliorer la propreté de notre commune et ainsi la rendre plus agréable.

Collecte des ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères est passé en horaires de jour, cependant la sortie des conteneurs (ou sacs) et des sacs jaunes la veille au soir est autorisée.

Déchets ménagers (conteneurs ou sacs) :

- » Ramassage le mardi et le vendredi de 5h à 12h : sortir les poubelles le lundi soir et le jeudi soir.

Les emballages ménagers (sacs jaunes) :

- » Ramassage le mercredi de 5h à 12h : sortir les sacs le mardi soir.

Le non-respect de ces conditions de collecte (*jour, horaires, tri*) est passible d'une amende forfaitaire de 68 € à 180 € (*amende majorée*).



Sacs sortis en dehors des jours de collecte

Le civisme est l'affaire de tous

Dans de trop nombreuses rues de Milhau, les conteneurs ne sont pas rentrés après la collecte et restent à demeure sur la voie publique engendrant des désagréments :

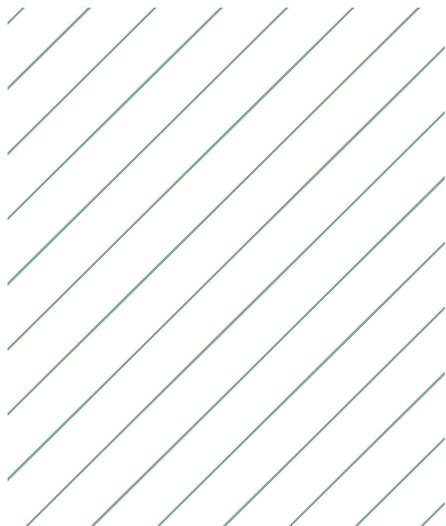
- » odeurs,
- » insalubrité,
- » problèmes de voisinage,
- » entrave à la circulation routière,
- » entrave aux déplacements des piétons et personnes à mobilité réduite.

Conformément à l'arrêté municipal n°16/09 du 8 février 2016 rappelant les obligations qui incombent aux habitants, et dans l'intérêt de tous, vous devez déposer vos conteneurs dans un délai le plus court possible avant le ramassage et les enlever au plus tôt après la collecte.

Laisser un conteneur en permanence sur la voie publique est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 € (3 750 € pour les déchets professionnels).

Le tri sélectif

Le tri sélectif pratiqué par les Milhauois est particulièrement efficace et nous encourage à poursuivre dans cette voie. Nous demandons à tous d'utiliser autant que possible les conteneurs de tri sélectif mis à disposition : textiles, papier, verre, piles, encombrants, déchets verts...



COLLECTE SACS JAUNES



RAPPEL



Encombrants

Vous avez la possibilité de faire enlever vos encombrants (*limités à 2 grosses pièces*) une fois par mois ; ce service est gratuit.

La demande doit être formulée auprès de la Direction de la Collecte et Traitement des Déchets Ménagers 72h minimum avant pour être pris en compte sur la tournée de collecte (*deuxième jeudi du mois sur notre commune*) :

- » en vous procurant un formulaire disponible en mairie ou à imprimer sur **www.nimes-metropole.fr** et à renvoyer par courrier à : Nîmes Métropole DCTDM, 3 rue du Colisée - 30947 NÎMES cedex 9,
- » en contactant le service au **04 66 02 54 54**,
- » par fax au **04 66 02 55 86**,
- » en faisant votre demande en ligne sur : **www.nimes-metropole.fr**

La liste des encombrants à collecter est à communiquer avec la demande.

Les encombrants doivent être sortis devant l'habitation pour 7h du matin le jour indiqué par la DCTDM uniquement.

Déchets verts

Nîmes Métropole propose des composteurs à 20 €, ainsi qu'une formation gratuite d'environ 30 minutes sur demande, pour vous accompagner dans la production de votre compost à partir de vos déchets biodégradables.

Les composteurs peuvent être livrés gratuitement dans un délai de 15 jours ou retirés sur place.



Renseignements par tél au **04 66 02 54 85**.

Déchèterie

Nous disposons d'une déchèterie gérée par Nîmes Métropole.

Les heures d'ouverture :

- Du 1^{er} octobre au 31 mars :
- » Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
 - » Le samedi de 8h30 à 17h30.
- Du 1^{er} avril au 30 septembre :
- » Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h30
 - » Le samedi de 8h30 à 17h30.

Fermée le dimanche et les jours fériés.

Ces horaires permettent à chacun de pouvoir déposer ses déchets.

Les déchets verts ou encombrants transportés dans les remorques ou les coffres de voiture ouverts doivent être attachés correctement. La chute de ces déchets peut provoquer des accidents et contribue à la pollution environnementale.

Soyez vigilants pendant le trajet, vous êtes responsable en cas d'accident.

Les formulaires pour obtenir la carte d'accès à la déchèterie, pour les particuliers comme pour les professionnels, sont disponibles en mairie et à retourner remplis :

- » par courrier ou sur place à Nîmes Métropole DCTDM, 3 rue du Colisée - 30947 Nîmes cedex 9
- » par télécopie : **04 66 02 55 86**
- » par courriel : **dctdm@nimes-metropole.fr**

La réduction de nos poubelles par la valorisation des déchets est un geste économique et citoyen que nous souhaitons développer.

Deux nouveaux conteneurs

Deux conteneurs enterrés pour la collecte du papier et du verre seront mis en place à l'angle de la rue des Saules et de la rue de l'Aramon. Ces deux conteneurs vont remplacer les 2 colonnes disgracieuses utilisées antérieurement. Ils ont l'avantage d'être moins bruyants et plus acceptables esthétiquement.

Chacun a pu voir la présentation de ces conteneurs lors de la conférence « *Homo Détrit* » organisée au centre socio culturel le 1^{er} avril par le Directeur du service « *Traitement et collecte des déchets* » de Nîmes Métropole. Les travaux d'installation de ces conteneurs sont financés pour partie par Nîmes Métropole à raison de 12 000 € HT et par la commune pour 6 000 € HT.



L'attitude citoyenne, c'est aussi...

Ramasser les déjections animales



Les personnes accompagnées d'animaux ont l'obligation de les tenir en laisse, mais aussi de ramasser toute déjection faite sur la voie publique et les espaces verts.

Nous avons mis à disposition de tous des distributeurs de sachets, à défaut, munissez-vous d'un sac plastique pour ramasser les déjections de votre animal.

Tout comme les mégots de cigarettes, les sacs plastiques, les liquides insalubres, les déjections (humaines ou canines), et plus généralement tout objet quelle que soit sa nature, sont sanctionnés par une amende forfaitaire de 68€ à 180 € (amende majorée) suivant l'article R633-6 du décret n°2015-337 du 25 mars 2015.

Ne laissez pas devant chez les autres ce que vous ne voudriez pas voir devant chez vous !

Nettoyer son trottoir

L'article 99 du Règlement Sanitaire Départemental du Gard rappelle les conditions d'entretien, par les riverains, des voies et espaces publics : « *Chaque occupant d'un logement, immeuble, pavillon, doit assurer l'entretien au droit de sa façade.* »

Le balayage du trottoir et du caniveau des immeubles bâtis et non bâtis est une charge incombant au propriétaire, à son représentant ou à son locataire.

Les agents municipaux assurent, avec la balayeuse, l'entretien régulier de la voirie tous les jours. En dehors de ces interventions, il appartient à chacun d'entretenir le trottoir devant son habitation... pour le bien de tous !

Entretenir la végétation en bordure des voies publiques

Obligation est faite aux propriétaires de libérer l'accès aux trottoirs en élaguant régulièrement les arbres, arbustes, haies, branches et autres plantations qui empiètent sur le domaine public.

De nombreux piétons, personnes âgées, parents ou

assistantes maternelles avec poussettes, personnes à mobilité réduite, s'en plaignent régulièrement car ils doivent descendre du trottoir rendu impraticable, les exposant à un important risque d'accident lorsqu'ils doivent emprunter la chaussée.

Les propriétaires doivent donc prendre toutes les précautions nécessaires pour rendre libre de circulation les trottoirs pour prévenir les accidents dont ils seraient, d'ailleurs, tenus pour responsables.

En cas d'urgence, et dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage seront effectués d'office, à leurs frais, par les services municipaux, après une mise en demeure restée sans effet. Le cout de l'intervention est fixé par la délibération : « *Tarifs, droits et redevances 2016, délibération n°2016-03-030 du conseil municipal du 23 mars 2016* ».

Débroussailler sa parcelle

L'obligation légale de débroussaillage concerne tous les propriétaires de terrains, de constructions et d'installations situés à moins de 200m d'espaces naturels combustibles. Cette obligation concerne aussi les abords des constructions dans un rayon de 50m autour des bâtiments ou installations de toute nature y compris les piscines et les 3m de part et d'autre des chemins privés y donnant accès.

En zone urbaine, la totalité de la surface des terrains construits ou non doit être débroussaillée.

Propriétaires ou ayant droits, votre responsabilité est engagée vis-à-vis des biens et des personnes, et de la protection des milieux naturels.

En débroussaillant :

- » vous protégez votre famille et votre maison,
- » vous limitez les risques de départ de feu,
- » vous contribuez à sauvegarder notre biodiversité, et à valoriser nos paysages.

Ainsi, en cas d'incendie :

- » la propagation du feu s'en trouvera ralentie,
- » les pompiers interviendront plus vite et maîtriseront plus facilement l'incendie qui causera moins de dégâts.

Les dispositions à respecter sont définies par le code forestier, ainsi que par l'arrêté préfectoral n°2013008-00007 du 8 janvier 2013.

Le non-respect de l'obligation de débroussaillage peut, sans préjuger des poursuites pénales encourues, engager votre responsabilité en matière de réparation des dommages.



« Nous voulons voir ceci, plutôt que cela ! »

Bannir les dépôts et les décharges sauvages

Les décharges et dépôts sauvages sont nuisibles à plus d'un titre.

Outre l'aspect inesthétique et dévalorisant de notre territoire, elles sont une plaie écologique et parfois sanitaire en fonction de la nature des déchets et des espaces impactés.

La mise en place de moyens importants de collecte des déchets montre, aujourd'hui, que les dépôts et décharges sauvages sont, aujourd'hui, la preuve d'un réel incivisme.

L'abandon sauvage de débris est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € si un véhicule a été utilisé.



Affichage sauvage

L'affichage sauvage pollue visuellement notre commune et est contraire au cadre de vie que nous nous efforçons de mettre en place.

La commune souhaite donc lutter contre cet affichage sauvage sur le domaine public en appliquant la réglementation (*Loi Barnier*) et en faisant supporter le coût des travaux d'enlèvement et de nettoyage aux contrevenants qui afficheraient sur des sites non autorisés (*transformateurs, panneaux de signalisation routière, équipements publics ou privés, arbres, abris-bus, éclairage public, conteneurs, etc.*).

Nous avons mis en place cinq panneaux d'affichage dit « *d'expression libre* » ou « *d'opinion* », à l'exclusion de publicités commerciales, afin de garantir l'affichage libre et éviter l'affichage sauvage.



Coup d'oeil dans le rétro

Actualités municipales

DUO BONITO présenté par l'ATP de Nîmes en partenariat avec la municipalité



17 février 2016

Le mercredi 17 février 2016, la troupe DUO BONITO de Raquel Estève MORA, comédienne - chanteuse, et Nicolas BERNARD, musicien qui dirige en homme-orchestre son « instrumentarium » conçu comme une batterie, mais qui laisse une large part aux instruments mélodiques et harmoniques, nous a présenté un spectacle musical et comique d'une grande qualité, fascinant de chansons revisitées avec des notes sentimentales et burlesques.

Un pur bonheur !

Milhaud cinéma

1^{ers} mercredis et jeudis de chaque mois

La fréquentation de « Ciné Milhaud » des 1^{ers} mercredis et jeudis de chaque mois à 18 h pour les enfants et jeudis à 20h30 pour les adultes, qui a débuté en décembre 2015, est en constante augmentation.

Un large public a pu voir :

- En décembre : « Le Père Noël »
- En janvier : « La famille Bélier »
- En février : « Qu'est-ce qu'on a fait

- au bon Dieu »
- En mars : « Le Prénom »
- En avril : « Intouchables »

Les enfants ont pu se régaler avec :

- En décembre : « Christmas story : la véritable histoire du Père Noël »
- En janvier : « Astérix et le domaine des dieux »
- En février : « Le cygne et la princesse »

- En mars : « Horton »
- En avril : « Les aventures de Maya »

Dès le mois de mai, à la demande de nombreux parents, la séance pour les enfants est avancée à 17h30.

Rejoignez-nous, venez partager des moments d'émotions et de rire.

Et c'est gratuit !

La manade des gens heureux 2

19 mars 2016

A la suite de « La manade des gens heureux 1 » que vous avez pu voir à Milhaud l'année dernière, les mêmes compères, Benoît LABANNIERE, Philippe FRANCOU et Pierre DU TREMBLAY, nous ont ramenés le samedi 19 mars 2016, dans leur mas de Camargue « La Saladelle » pour le mariage de leur petite sœur.

Chacun a pu apprécier cette suite, aussi hilarante que la première !



Pâques aux arènes

28 mars 2016

Cette année, la chasse aux œufs a été déplacée aux arènes pour permettre à un plus grand nombre d'y participer.

Après un accueil avec viennoiseries et boissons, petits et grands s'en sont donnés à cœur joie en fouillant dans la paille éparpillée dans les arènes.

Chacun est reparti avec son sachet d'œufs... en chocolat !

Des jeux gonflables et en bois, ainsi qu'une promenade à dos d'âne, ont agréablement complété cette matinée.



Les enfants accompagnés de quelques élus ont pu offrir le panier d'œufs confectionnés pendant les TAP, ainsi que quelques œufs en chocolat, aux résidents de la maison de retraite « Les Jardins de Médicis ».



Le jardin à portée de tous

9 et 10 avril 2016

Le week-end du 9 et 10 avril a eu lieu le deuxième salon du jardin à la salle des fêtes. En ce début de printemps, vous avez pu découvrir de nombreux exposants issus de tous horizons : mobilier de plein air, outillage, livres conseils, produits bio, fleurs et arbustes...

Ces professionnels ont pu vous prodiguer de précieux conseils pour embellir votre jardin, échanger avec vous et répondre à vos questions.

Les conférences de Bernard le jardinier ont comme l'année passée eu un grand succès.

L'intérêt que vous avez porté à ce salon, nous encourage. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine où des nouveautés vous attendent.

27^{ème} Exposition de peintures et sculptures

16 au 19 avril 2016

La 27^{ème} exposition de peintures et sculptures s'est déroulée du 16 au 19 avril au centre socio culturel.

Cette année, 65 exposants étaient au rendez-vous.

Un vernissage exceptionnel : près de 250 personnes étaient présentes pour saluer cet événement qui ne cesse de s'enrichir.



Événements phares



Milhaud cinéma

1^{ers} mercredis et jeudis de chaque mois

Retrouvez votre séance de cinéma :

Pour les adultes :

- Le jeudi 12 mai avec « La tête en friche » de Jean Becker avec Gérard DEPARDIEU et Gisèle CASADESUS
- Le jeudi 2 juin avec « J'ai faim ! » de Florance QUENTIN avec Catherine JACOB et Michèle LAROQUE

Pour les enfants :

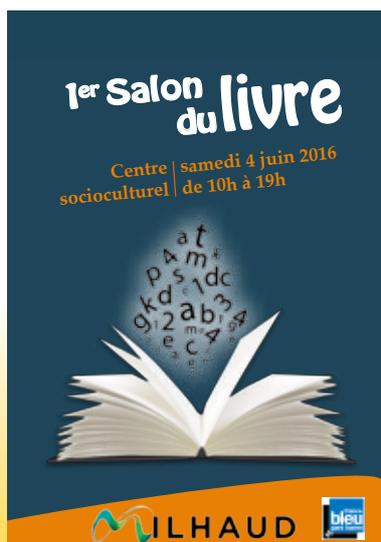
- Le mercredi 11 mai avec « Père Castor » et « Les 3 petits cochons »
- Le mercredi 1^{er} juin avec « Ivin et le Chipmunks »

Attention ! Séance enfants à 17h30.



Tournoi National de Robotique 21 et 22 mai 2016

Entrée libre de 9h00 à 17h00 à la salle des fêtes.
Pour la 12^{ème} édition, l'association TNRS (Tournoi National de Robotique Sumo) organise son évènement à Milhaud.
Venez découvrir la science et les nouvelles technologies en vous amusant, le goût de la démarche scientifique, le goût du partage et des connaissances.



1^{er} Salon du livre 4 juin 2016

De 10h00 à 19h00 au Centre Socioculturel

Le 1^{er} salon du livre organisé par la mairie aura lieu au centre socio culturel en partenariat avec Radio Bleu Gard Lozère.

De nombreux auteurs à découvrir.



Fête du blé 12 juin 2016

Organisée par la Mairie

Marché du goût, brocante, récolte du blé dur en plaine, animations pour les enfants, conférences... vous attendent lors de cette 2^{ème} édition.

Venez partager ce moment inoubliable de retour dans le temps !

Agenda des manifestations

Mai 2016

Dimanche 1^{er} mai

TOURNOI FOOT

Stade

Organisé par FC Féminin

Mercredi 4 mai

REPAS ANNUEL

Salle des Fêtes - 11h00

Organisé par SCBA (Sympathisants
du Club des Bel-Abbésiens)

Jeudi 5 mai

TIENTA

Arènes - Boulodrome

Organisé par Peña Enrique Ponce

QUALIFICATIF PROVENÇAL

Arènes - Boulodrome

Organisé par Boule Milhaudoise

TOURNOI FOOT

Stade - 8h00

Organisé par Lou Festaire

Dimanche 8 mai

TOURNOI FOOT SÉNIORS

Stade

Organisé par FC Féminin

Mercredi 11 mai

CINÉMA ENFANT : PÈRE CASTOR LES 3 PETITS COCHONS

Salle des Fêtes - 17h30

Organisé par la Mairie

Jeudi 12 mai

CINÉMA : LA TÊTE EN FRICHE

Salle des Fêtes - 20h30

Organisé par la Mairie

**Samedi 20 mai et
dimanche 21 mai**

CONCOURS NATIONAL DE ROBOTIQUE

Salle des Fêtes - 9h00 à 17h00

Organisé par la Mairie - IUT

Samedi 21 mai

QUALIFICATIF SECTEUR PROMOTION

Arènes - Boulodrome

Organisé par Boule Milhaudoise

STAGE FORMATION

Centre Socio Culturel - 9h00

Organisé par Amama

Mardi 24 mai

CHANT CHORAL

Salle des Fêtes

Organisé par ARECOS - Mme BÉGUÉ

Jeudi 26 mai

TOURNOI FOOT

Stade

Organisé par Sportif 2 cœur

Vendredi 27 mai

TOURNOI FOOT

Stade

Samedi 28 mai

REPAS FIN DE SAISON

Arènes - Boulodrome

Organisé par Milhaud Loisirs

STAGE FORMATION

Centre Socio Culturel

Organisé par Amama

GALA DE DANSE

Salle des Fêtes

Organisé par El Flamenco Milhaudois

TOURNOI FOOT

Stade

Lundi 30 mai

PÉTANQUE TRIPLETTE MÊLÉE

Arènes - Boulodrome

Organisé par Boule Milhaudoise

Juin 2016

Mercredi 1^{er} juin

CINÉMA : ALVIN ET LES CHIPMUNKS

Salle des Fêtes - 17h30

Organisé par la Mairie

Jeudi 2 juin

CINÉMA : J'AI FAIM

Salle des Fêtes - 20h30

Organisé par la Mairie

Vendredi 3 juin

JOURNÉE TAURINE

Arènes - Boulodrome

Organisé par Li Taú

Samedi 4 juin

THÉÂTRE « L'ASSEMBLÉE DES FEMMES » DE ARISTOPHANE

Salle des Fêtes

Organisé par Cie C'est Maintenant

FÊTE DES ENFANTS

Ecole primaire - 10h00
Organisé par FCPE

SALON DU LIVRE

Centre Socio Culturel - 9h00
Organisé par la Mairie

Dimanche 5 juin

TOURNOI FOOT

Stade 8h00
Organisé par Les Collègues Milhadois

Mardi 7 juin

REPAS FIN DE SAISON

Salle des Fêtes - 11h30
Organisé par Les Anciens Combattants

Samedi 11 juin

REPAS DES CHASSEURS DE SANGLIER

Les Platanettes
Organisé par Diane Milhadoise

GALA DE DANSE

Salle des Fêtes
Organisé par Carpe Diem

CHALLENGE

Centre Socio Culturel
Organisé par Judo Club de Milhaud

Dimanche 12 juin

FÊTE DU BLÉ DUR

Village (Arènes-CSC)
Organisé par la Mairie

Mardi 14 juin

CHORALES

Salle des Fêtes - 18h00
Organisé par l'Ecole Maternelle

Mercredi 15 juin

GALA DE DANSE

Salle des Fêtes
Organisé par Corpor'ailes

Jeudi 16 juin

JOURNÉE SPORTIVE

Les Platanettes
Organisé par l'Association Sportive des Sourds

Vendredi 17 juin

THÉÂTRE : "DANS LA PEAU DE MA FEMME"

Salle des Fêtes - 20h45
Organisé par la Mairie - NÎMES MÉTROPOLE

Samedi 18 juin

REPAS FIN DE SAISON

Les Platanettes - 11h00
Organisé par le Club des Aînés

Mardi 21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

Village
Organisé par la Mairie

Samedi 25 juin

STAGE FORMATION

Centre Socio Culturel - 9h00
Organisé par Amama

REMISE DE CEINTURES

Les Platanettes
Organisé par Judo Club de Milhaud

Jeudi 30 juin

GALA DE DANSE

Salle des Fêtes
Organisé par l'Ecole de danse Blain

Juil. 2016

Samedi 2 juillet

NUIT DES ÉTOILES POUR LES GRANDS ET LES PETITS

Mercredi 13 juillet

TAUREAU PISCINE

Arènes - Boulodrome
Organisé par le Club Taurin Milhadois

Jeudi 14 juillet

TORO À LA BROCHE

Arènes - Boulodrome
12h00 : Apéritif offert par la municipalité

13h00 : Repas, Toro à la broche avec animation musicale de Stéphane DAMOUR.

L'après-midi concours de boules organisé par la Boule Milhadoise

21h00 : Spectacle équestre dans les arènes "la camargue en liberté" offert par Nîmes Métropole

Organisé par la Mairie

Du Jeudi 28 juillet au dimanche 31 juillet

FETE VOTIVE 2016

Village (Arènes-CSC-Platanettes)
Le programme sera très prochainement consultable sur le site de la ville.
Organisé par la Mairie

Août 2016

Samedi 27 août et dimanche 28 août

SOUVENIR DOMINIQUE CAILOTTO

Arènes - Boulodrome
Organisé par Boule Milhadoise

Sept. 2016

Samedi 3 septembre

SOUVENIR MAURICE NÈGRE

Arènes - Boulodrome
Organisé par Boule Milhadoise

FORUM DES ASSOCIATIONS

Centre Socio Culturel
Organisé par la Mairie

Dimanche 4 septembre

SOUVENIR MAURICE NÈGRE

Arènes - Boulodrome
Organisé par Boule Milhadoise

Mercredi 7 septembre

CINÉMA

Salle des Fêtes - 17h30
Organisé par la Mairie

Jeudi 8 septembre

CINÉMA

Salle des Fêtes - 20h30
Organisé par la Mairie

Dimanche 25 septembre

VIDE GRENIER

Arènes - Boulodrome
Organisé par la Paroisse Catholique

Cet agenda pourra être parfois modifié ou complété : plus d'informations disponibles en mairie et au Centre Socio Culturel tout au long de la saison. Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le site internet de la commune.

UN NOUVEAU DÉPART POUR MILHAUD

La cure d'austérité imposée par l'état aux collectivités s'est traduite par une baisse importante des dotations et des transferts de compétences non compensés. Nous avons engagé un travail rigoureux pour diminuer les coûts de gestion des services, sans porter atteinte à la sécurité des personnes et des biens, qui avec la préservation du cadre de vie sont au cœur de nos préoccupations.

Face à une situation financière dégradée, liée aux décisions imprudentes et approximatives de la municipalité précédente, que la chambre régionale des comptes a soulignées, et aux charges exceptionnelles générées par la remise en état des bâtiments publics et des installations de chauffage résultant d'un entretien souvent négligé, nous avons mis en oeuvre toutes les solutions possibles pour franchir sans hausse des impôts ce cap difficile.

C'est notre choix politique, identifié par des efforts importants d'économie, la recherche de mutualisations et de subventions, ainsi que la réduction et la priorisation des investissements que nous avons choisi de porter, telle la rénovation de nos rues que nous poursuivons dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissements.

C'est le défi que nous allons relever.

MILHAUD GÉNÉRATIONS NOUVELLES

Cette expression nous permet de vous faire part de notre sentiment, les promesses dures à tenir et peu d'évolution en 2 ans.

2014 investiture, exercice de transition. 2015 choix politiques en liaison avec les engagements pris lors des élections ? Le constat : baisse des subventions aux associations tissées de vie de Milhaud, investissements limités à 430 000€ pour finir la rue des mûriers initiée par l'équipe précédente, frais de personnels en hausse. Au conseil du 13/04 les actions 2016 : associations nouvelle baisse, la sécurité, mêmes incertitudes au centre du village, avec 1 policier en plus, 1 autre en juin. Est-ce la bonne solution ?

Frais de personnel encore en hausse. Choix du MAIRE !

Milhaud doit construire des logements sociaux. L'ETAT impose les réductions d'impôts liées à ses décisions. Avant l'ETAT compensait. Un étai qui accentue les difficultés.

Le Gymnase renouvellement des accords de subventions, cela tarde trop.

Peu d'investissements en 2016. Et l'entretien ne doit pas être un axe obligatoire ?

Toujours à votre écoute, notre travail va dans l'intérêt des Milhaudois, tournés vers le futur.

L'équipe d'opposition J. GARCIA E. PELLERIN P. SÉRAPHIMIDES

MILHAUD BLEU MARINE

Notre réunion publique du 12 février 2016 a été un succès. Nous sommes heureux de votre participation toujours grandissante lors de ces retrouvailles patriotiques. Merci à tous

Un nouveau bulletin municipal, un nouveau billet d'humeur pour MILHAUD BLEU MARINE

Le spectre de l'ancienne municipalité hante notre village.

La chambre régionale de la Cour des Comptes a rendu un rapport affligeant et écœurant.

Il a dénoncé des décennies d'irrégularités, de lacunes comptables, de négligences avec le code des marchés publics, de libertés prises avec le code du travail et la durée du temps de travail, un laxisme voulu avec les embauches, les rémunérations et l'avancement des personnels communaux.

Ce constat, réel et vérifiable, incite encore plus la municipalité actuelle à prendre des mesures inverses.

Nos 3 votes d'abstention ou d'opposition lors des conseils municipaux ne stoppent pas les transferts de compétence avec Nîmes Métropole, ni les tarifs exagérés de location des salles communales aux associations.

Bientôt, les membres de MILHAUD BLEU MARINE parcourons le village pour dialoguer avec vous. J'espère que nous pourrons deviser sur l'avenir de Milhaud et de la France en BLEU MARINE.

La vie des associations



Musique

La chorale œcuménique de Milhaud fête ses 10 ans d'existence

Créée officiellement en 2006, composée d'une vingtaine de personnes à ses débuts, elle compte aujourd'hui 45 choristes de tous horizons et de tous niveaux mais unis par une même passion : le chant.

Le répertoire de la chorale comprend des chants traditionnels, des chœurs d'opéra, des chants sacrés et classiques.

La Chorale œcuménique de Milhaud a été choisie pour chanter la messe radio diffusée de France-Culture en 2010, et a eu l'occasion de faire partie des 1000 choristes du rassemblement « Protestants en fête » à Bercy en 2013.

Élisabeth MAURIN, son chef de chœur, a fait ses classes au conservatoire de Marseille et de Strasbourg, ville où elle a également fait les études de musicologie qui l'ont conduite au CAPES d'Éducation musicale. Elle est professeur d'éducation musicale à Nîmes et titulaire d'un D.U. de musicothérapie.

L'année 2014 s'est concentrée sur le travail d'une vingtaine de chants de la Première guerre mondiale qui a abouti à un spectacle déjà donné dans plusieurs villages (dont Milhaud) et qui va être repris jusqu'en 2018. La chorale prépare actuellement un concert de chants sacrés qui aura lieu le samedi 28 mai à 20h30 dans l'église de Bernis et le vendredi 3 juin à 20h 30 au temple de Langlade. Elle participera également à un concert d'opéra organisé par « Les amis du bel canto » de Vauvert, le dimanche 22 mai, et à la Fête de la musique de Milhaud le 21 juin.

Les répétitions ont lieu le mardi soir entre 19 et 21 heures, au temple de Milhaud. Toute personne à l'esprit ouvert aimant chanter peut nous rejoindre.

Contacts :

chorale.oe-milhaud@orange.fr
ou maurelise@orange.fr
ou roger.p.morin@wanadoo.fr

En Chantant

Comme tous les ans, le groupe « En Chantant » a donné un concert le vendredi 15 avril au profit de la kermesse de la Paroisse. Un public fidèle et toujours enthousiaste était au rendez-vous. A cette occasion, le groupe a voulu accueillir tout particulièrement le Père German Niño Niño,

récemment arrivé sur le secteur, en lui interprétant une chanson Colombienne. Ce dernier a participé activement au concert en chantant avec la chorale accompagné de sa guitare. Nicole Eymard et Michel Ménégui ont été également très applaudis lors de leurs interprétations musicales.

Le 22 mai, à 15h, le groupe participera à un concert caritatif au profit d'un jeune garçon qui se produira à l'église Saint-Charles de Nîmes.

Les répétitions ont toujours lieu au centre socio culturel de Milhaud le jeudi de 14 h à 16 h.

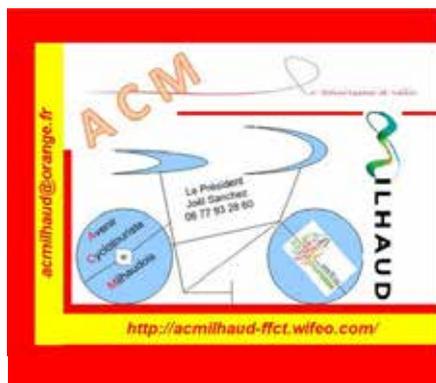
Sport

Club l'Avenir Cyclotouriste Milhaudois

Notre club l'Avenir Cyclotouriste Milhaudois intergénérationnel brille par son dynamisme.

Anthony, du haut de ses 9 ans, s'inscrit maintenant à de nombreuses randos cyclo sur des parcours long de 50 à 60 km...

Quant à nos féminines « séniors », elles se sont fortement entraînées pour leur voyage itinérant MILHAUD/STRASBOURG de 1 200 km en 16 étapes qui se déroulera en mai 2016. Leur préparation aura duré une année



en participant aux ateliers : mécanique, cartographie, cardio, diététique, entraînement... Elles

se réjouissent et sont fières de représenter la Ville de Milhaud tout au long de leur périple.

Tournoi Amical Inter club de Judo

Le Judo Club de Milhaud a le plaisir de vous présenter le 1^{er} Challenge Kamel GUEDIH.

Tournoi Amical Inter club de Judo

Avec la participation des clubs de Judo de BERNIS, CALVISSON, NAGES, VAUVERT, VERGEZE et MILHAUD

Le samedi 11 juin 2016 à partir de 10H30

Au Centre Socio-Culturel place Frédéric Mistral - Milhaud. Avec le soutien et la présence des Champions de France de Kata Ludovic GERMA et Fabrice CARDIA Sportivement
Le Judo Club de Milhaud



Loisirs

L'atelier d'Espagnol propose un séjour à Barcelone du 13 au 18 septembre 2016

Le programme est concocté par le professeur qui sera le guide pour une visite culturelle de la ville.

Le tarif de ce séjour sera calculé en fonction du nombre de participants et le déplacement se fera en covoiturage.

Programme et inscriptions : elenita@neuf.fr



MILHAUD LOISIRS

MILHAUD LOISIRS vous propose des activités tous les jours de la semaine au centre socio-culturel.

BRIDGE : le lundi et le vendredi à 14 h.

SCRABBLE : le lundi de 14 h 30 à 16 h 30.

Nouvelle formule : 2 possibilités de jouer, soit deux, trois ou quatre personnes. Soit en duplicate.

TAROT : le mardi à 14 h.

BELOTE : le mercredi à 14 h – équipes montées.

ATELIER : le jeudi à 14 h – peinture sur soie et sur faïence.

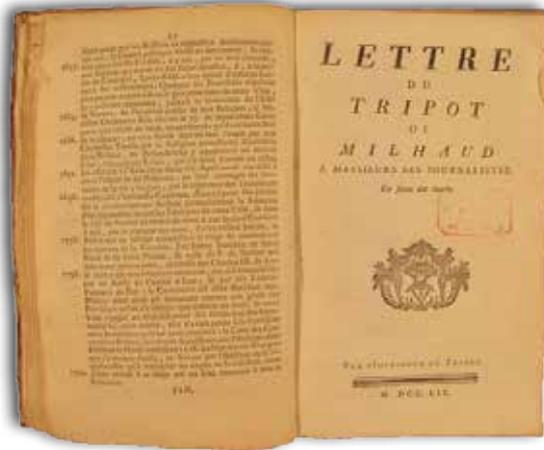
Au cours de l'année, nous organisons la galette des rois ainsi qu'un loto (janvier ou février).
Repas aux platanettes (au printemps).
Voyage (soit juin, soit septembre).

Depuis plusieurs années, une centaine d'adhérents nous font confiance et apprécient la convivialité de notre association.

Venez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Culture

Le Tripot de Milhaud



La municipalité qui s'est fixée pour objectif de dynamiser la vie culturelle de notre commune a actuellement un grand projet : celui de faire renaître une académie qui s'était constituée dans notre village en 1751 et qui avait adopté le nom de «Tripot de Milhaud» (au sens italien du mot, une société qui faisait de la littérature par distraction).

Cette académie qui fut la gloire de notre cité figurait dans la liste des 24 académies que comptait le royaume à ce moment-là. Elle a vécu jusqu'aux approches de 1779,

thématiques seront débattues à l'occasion de conférences, rencontres, forums, expositions et spectacles ou tout simplement de soirées de découvertes et de débats.

Nous souhaitons que ce Tripot nouvelle génération, ouvert à tous, soit une véritable «boîte à culture» par la diversité des sujets traités et la qualité de ses intervenants extérieurs.

Ainsi le 13 janvier 2016, pour assurer le renouveau de notre

époque à laquelle, après la disparition de son principal animateur, l'Abbé Valette de Travessac, prier de Bernis, son activité s'est mise en sommeil.

C'est ce concept que nous allons mettre en place aujourd'hui. Au-delà des sujets littéraires, d'autres

vieille académie, les représentants du cercle généalogique du Languedoc (section locale de Milhaud), les passionnés d'histoire de notre village, Monsieur Le Maire et plusieurs élus, rassemblés en Assemblée Générale, ont pris la décision de constituer une association sous la dénomination de Tripot de Milhaud.

Le premier bureau a été désigné le même jour à l'unanimité : Claude Michel a été élu président, Joseph Coullomb secrétaire, et Laurence Bastid trésorière

Si vous souhaitez nous rejoindre pour écrire à nos côtés les futures pages de l'histoire de notre toute nouvelle association, vous pouvez prendre contact avec notre secrétaire, qui enregistrera votre adhésion et votre cotisation, que nous avons fixée à 10 € par membre.

Pour nous contacter:

Joseph Coullomb : 04 66 74 20 39
ou par mail : joseph.coullomb@orange.fr

La Pastorale

La pastorale a fait peau neuve, tant dans ses cadres que dans le lieu de son déroulement. En effet, les événements parisiens de la fin d'année ont contribué à nous faire quitter nos chères arènes pour la salle des fêtes, et très honnêtement, nous n'avons pas perdu au change. Facilité pour distribuer le goûter, mais surtout il faisait chaud.

Cette année le spectacle s'est déroulé en 2 parties. La première, des contes entrecoupés de chants interprétés par Michel Tessier et sa chanteuse. Puis, les santons se sont animés permettant à la deuxième partie de débiter : la plus belle des histoires, celle de la naissance du divin enfant, toujours accompagnée de Michel.

Un chocolat chaud, une brioche (venant de chez Noël Croxatte) ont régalé les spectateurs.

Il ne faut pas oublier de féliciter Gilbert et Michel, nos bâtisseurs, qui ont construit une crèche et une cheminée en un temps record.



Merci aussi à Charline pour son implication, à Brigitte pour son soutien et à tous les participants, que nous espérons retrouver en décembre pour une nouvelle pastorale.

Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre, ils peuvent dès à présent contacter l'association (nous

avons une boîte à lettres au centre socio) ou nous retrouver au forum des associations en septembre. Nous comptons sur vous pour de nouveaux décors ou faire partie des santons.

*En attendant bon été à tous
Bruno Chaber*

Association de quartier

L'URM

L'Union des Résidents de Milhaud organise au mois de mai 2016 une ou plusieurs visites du nouveau centre de tri du Mas de Cheylon en complément de la conférence publique du mois d'avril.

Les 21 et 28 mai, des visites guidées et commentées : découverte de la Camargue et de Garrigues en Gardon.

Les personnes victimes de problèmes d'électro sensibilité aux antennes de téléphonie mobile sont invitées à se faire connaître auprès de l'URM.

Renseignements : 06 12 77 46 24

Solidarité

L'isolement des jeunes et des personnes âgées : une nécessaire complémentarité des actions

L'action majeure de l'association « L'enfant, le deuil ... la VIE », dont le siège est à MILHAUD, est d'aider et accompagner ces enfants et ces adolescents dans les situations les plus difficiles liées aux notions de perte et de deuil (à ce jour plus de 900 000 orphelins "anonymes" ont été recensés en France), au sens large du terme (divorce, perte d'autonomie, déménagement, deuil d'un être cher, tentative de suicide,...).

Comme il est prouvé que l'enfant se construit par des moments de pertes, de fractures émotionnelles, de séparation, il est important de prévenir et former les adultes sur la gestion du stress de l'enfant en

souffrance dans le cadre de l'école, de la famille, mais aussi dans tout autre lieu de présence.

On peut en effet considérer que les cicatrices mal refermées lors de la plus tendre enfance peuvent avoir des incidences notoires tout au long de la vie et être une cause supplémentaire d'isolement de la personne âgée.

Claire BAZIN
Fondatrice de « L'Enfant, le deuil... la VIE »
6, impasse de Sorbiers - 30540 MILHAUD
www.lenfantetledeuil.com

Parents d'Élèves

La FCPE Milhaud qui sommes-nous ?

La FCPE Milhaud réunit des parents bénévoles des écoles de Milhaud qui donnent de leur temps pour participer au dynamisme et au bon vivre dans la commune, en contribuant à divers événements destinés aux grands et aux petits. L'un de nos buts est de favoriser le lien entre les parents d'élèves, les enseignants et la municipalité.

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, notre association a organisé ou a participé à diverses actions menées dans notre commune à destination des jeunes milhautois : La Castagnade en début d'année, le loto, le marché de Noël, la vente de gâteaux à l'école maternelle, le

carnaval, les spectacles de Noël aux 2 écoles...

Nous rappelons que les fonds collectés par la FCPE sont directement profitables aux enfants car ils subventionnent une partie des projets proposés par les équipes éducatives des écoles.

Nous vous donnons rendez-vous aux prochains événements prévus dans notre commune.

Quelques dates à retenir :

- Le 4 juin 2016, venez participer à la Fête des enfants à l'école élémentaire.
- Le 14 Juin 2016, chorale des enfants de la maternelle à la salle des fêtes.

- Le 25 juin 2016, le gala de danse à la salle des fêtes.
- Le 1^{er} juillet 2016, paëlla dans la cours de l'école élémentaire pour clore cette année scolaire.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'association, ou vous impliquer dans la vie scolaire de vos enfants, même de façon ponctuelle, n'hésitez pas à vous rapprocher de Mme GONZALVES Sonia, présidente FCPE Milhaud au 06 15 08 17 87.

Un blog fcpemilhaud.over-blog.com et une page [Facebook FCPE Milhaud](#) sont également à votre disposition.



La Milhaudoise de Boulangerie
Tél : 04 66 74 27 26



Ouvert du lundi au samedi le midi
Tél : 04 66 74 37 05

Miletto MARBRERIE

- Plans de cuisine et de salle de bains**
- Réalisation d'éviers en pierre sur mesure**
- Monuments funéraires**

Tél. 04 66 20 33 83
Fax 04 66 20 44 70
 Usine et bureau : 306 rue de la Paix 30230 Bouillargues
 email : contact@miletto-marbrerie.com

Naissances

BAEZA CORTES Lucia le 09 novembre 2015
BENEFICE Paul le 16 novembre 2015
GIRON Lilou le 21 novembre 2015
BONIFACIO Melina le 30 novembre 2015
BONIFACIO Kelia le 30 novembre 2015
KAPETANAKOS Héléna le 04 décembre 2015
BAUX Maël le 08 décembre 2015
DEMESTRE SCHAENOTZ Olympe le 22 décembre 2015
VAISSIERE Flavio le 23 décembre 2015
BERKANI Noham le 28 décembre 2015
CHERIETTE Jade le 08 janvier 2016
EL BELLOUTE Noheyla le 10 janvier 2016
VERNETTES CHAUVET Hayléna le 11 janvier 2016
GOUJON Iris le 12 janvier 2016
MICHEL Taïssia le 25 janvier 2016
DELHAYE Axel le 03 février 2016
RODRIGUES-BREYSSE Lénna le 04 février 2016
PRADES Jules le 04 février 2016
HALLOUCHA-DJEBBOUR Elias le 05 février 2016
GRIES Lola le 12 février 2016
PINOT LOTIN Zoé le 13 février 2016
RIEUTORD Joy le 19 février 2016
ARDIACA MENDOZA Margot le 20 février 2016
MICHEA Ambre le 23 février 2016
GARULO Nohan le 20 mars 2016
JEAN Lola le 22 mars 2016
REINHART Moss le 31 mars 2016
FAUDET Jordan le 08 avril 2016

Mariages

KOSOWSKI Gérald et LOPEZ Eric le 22 février 2016
MASSE Frédéric et ANGLEVIEL Sandrine le 19 mars 2016
ARNAUD Louis et DELLI-COLLI Ghislaine le 30 mars 2016

Décès

TADDEÏ Léonnie épouse DAUPHIN le 18 novembre 2015
SANTOYO Paul le 24 novembre 2015
ROUX Suzy veuve THIEBOLD le 04 décembre 2015
ANSELME Marie-France épouse BARRACHIN le 04 décembre 2015
PETIT Claude le 08 décembre 2015
ALLIER Jackie le 15 décembre 2015
BRESCIANI Piétro le 15 décembre 2015
YAMANI Halima le 16 décembre 2015
LOIGEROT Denise veuve DOMERGUE le 22 décembre 2015
ROUSSEL Christian le 25 décembre 2015
FALZON Andrée veuve BONNICI le 29 décembre 2015
DELON René le 05 janvier 2016
DANGLARD Sandrine épouse WEYMEELS le 07 janvier 2016
BALMEFREZOL Henri le 30 janvier 2016
CERRET André le 31 janvier 2016
CHOUHBANE Fatima épouse CHOHBANE le 05 février 2016
PRÉCHAC Josette veuve FAVRE-MARINET le 12 février 2016
LOUBIER Gabrielle veuve POMMIER le 15 février 2016
ZABLOT Marcelle veuve BOUCHENY le 20 février 2016
HAULLE Guy le 24 février 2016
VIAL Gisèle veuve COQUARD le 29 février 2016
TURBAN Gérard le 01 mars 2016
CHABAL Jean-Pierre le 05 mars 2016
PORCIANI Lucienne veuve CIRILLO le 06 mars 2016
LAMY Liliane veuve DURAND le 13 mars 2016
FRADET Hubert le 28 mars 2016

GGL
AMENAGEMENT



100%
terrain
à bâtir



ggl-groupe.com

La marque du terrain à bâtir